



Menace de saisie meuble - prêt c---

Par **sived**, le **08/07/2015** à **22:23**

Bonjour,

Je m'adresse à vous afin d'avoir juste un avis.

J'ai contacté un prêt auprès de c.....

En mars 2013 je devais encore 1300 euros mais suite à des problème, chômage puis temps partiel j'ai été mit en situation de ne plus pouvoir rembourser quoi que ce soit car j'ai à peine quoi manger.

Depuis avril 2013 et jusqu'aujourd'hui j'ai été plus que harcelé pour le rembourser la différence et le pire est que toute ma famille a été harcelé avec des coups de téléphone ou courriers pourtant j'habite seul et pas chez ma mère ou mes soeurs ou mon frère.

Hier j'ai eu la visite d'un huissier qui est venu accompagner de 3 autres personnes. Même pas bonjour, "je suis venu faire une saisie de meubles". N'a écouté un seul mot de ce que j'ai dit. Sept minutes après est parti en me donnant à la porte le document de saisie. En plus sur document figure des objets qui appartiennent à ma concubine.

Aujourd'hui je l'ai contacte et on s'est mit d'accord verbalement(sans rien signé) de payer une petite sommes tous les mois. Il m'a dit que de cette facon la saisie de meuble n'est plus valable mais j'ai du mal a croire.

Pouvez-vous me donner un avis: qu'est-ce que je peux faire dans ma situation?

Je vous remercie d'avance